

ERASMUS+ mobilité à l'étranger

Vous êtes personnel d'un établissement scolaire et souhaitez acquérir une expérience professionnelle à l'étranger ?

Osez la mobilité !

On vous accompagne dans votre projet.

? Pourquoi partir ?

- S'ouvrir sur le monde : découvrir une autre culture et une autre façon de vivre !
- Se professionnaliser : acquérir une autre expertise, de nouvelles connaissances et compétences, de nouvelles méthodes et outils.
- Se perfectionner dans une langue

? Qui peut participer ?

Tous les personnels (enseignants, personnels administratifs, personnels de direction...) des établissements scolaires publics de l'enseignement général, technique ou professionnel.

Conditions : mobilité à objectif d'élargissement de compétences susceptible d'apporter une plus-value à l'établissement

Destination : en France ou à l'International

? Quelles activités sont possibles ?

- Périodes d'observation des pratiques d'éducation, d'enseignement ou de formation (cours structuré), pour tous les personnels enseignants ou non enseignants ;
- Organisation d'une visite préparatoire chez un partenaire d'accueil européen, pour préparer de futures mobilités d'apprenants.

Contact CFA

Benoît MARIE
(benoit.marie@educagri.fr)

Contact Lycée

Marianne LAYEC
(marianne.layec@educagri.fr)